

Attestation sur la valeur de l'indicateur de changement climatique du module A1 du béton par m3 de béton

Dans le cadre de la vérification indépendante des FDES Spurgin suivantes :

- MCI-PRÉMUR 27 kg éq. CO₂/m² XC4 CEM II 20 cm d'épaisseur SANS BETON DE REMPLISSAGE, n° INIES 20250141854,
- PREDALLE BA SPURGIN 11 kg éq. CO₂/m² XC25 cm d'épaisseur HORS PRODUITS COMPLEMENTAIRES, n° INIES 20250141831

je confirme que la valeur du module A1 de la formulation du béton des produits cités ci-dessus pour l'indicateur de changement climatique total, ramenée à un mètre cube de béton, est de :

- 173,3 kg CO₂ éq. / m³ pour le MCI-PRÉMUR 27 kg éq. CO₂/m² XC4 CEM II 20 cm d'épaisseur SANS BETON DE REMPLISSAGE,
- 155,6 kg CO₂ éq. / m³ pour la PREDALLE BA SPURGIN 11 kg éq. CO₂/m² XC25 cm d'épaisseur HORS PRODUITS COMPLEMENTAIRES.

Ces valeurs sont calculées à partir des données spécifiques collectées pour l'établissement des FDES des produits concernés et publiées sur la base INIES.

Frédéric Croison
Le 16 mai 2025

Coordonnées du vérificateur :

ELYS Conseil S.A.S.U
RCS MEAUX 822.041.299
11, rue de Ligoger - 77580 Guérard
06 73 87 79 94
frederic.croison@elys-conseil.com

